



F2-2023- Service social du travail : se positionner et être efficient.

Formation intra
Durée 14 heures
Groupe de 4 à 12 participants

Argumentaire

Le service social du travail est au coeur des évolutions du monde du travail, de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail. En effet, situé à l'interface de la vie personnelle et professionnelle, il est un acteur majeur de la prévention, face aux nouveaux enjeux pour l'entreprise, de la préservation de la santé des travailleurs. La formation généraliste de l'assistant de service social et son immersion dans le milieu de travail, contribuent à alimenter cette compréhension d'éléments pertinents qui interagissent. Cependant, bien qu'au coeur de ces problématiques vie au travail/vie hors travail, le service social peut avoir des difficultés à promouvoir son action.

Caractéristiques de la formation

Cette formation concourt à la prise en main de la spécialité "travail", peu ou pas abordée dans le cursus d'étude conduisant au DE ASS. Elle propose ainsi une approche combinant théorie et échange de pratiques, de mettre en visibilité la valeur ajoutée du service social du travail pour l'entreprise et ses acteurs, en affirmant sa posture professionnelle.

Objectif général

- Mieux appréhender le contexte et les missions d'un service social du travail pour développer ses compétences.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser le cadre réglementaire du service social du travail et ses obligations.
- Comprendre les enjeux et la place d'un social du travail.
- Savoir affirmer la posture et la légitimité du service social du travail en fonction des organisations de travail.

Nature de la formation

Développement et renforcement des compétences.

Références disciplinaires

Cette formation s'appuie sur plusieurs approches théoriques et méthodologiques:

- La sociologie des organisations
- Les sciences du management
- Les sciences du travail social

Prérequis

- Être assistant de service social DE
- Exercer dans un service social du travail d'entreprise, interentreprise, en service de prévention et de santé au travail.
- S'engager à être présent sur l'ensemble des sessions.

Méthodes pédagogiques

La participation active des participants est un des atouts de cette formation qui s'ancre sur la pratique et l'expérience des professionnels.

- Méthode affirmative / Théorie et cadre réglementaire.
Cette formation sera jalonnée d'apports conceptuels et documentés, avec l'objectif d'une appropriation dynamique et interagissant des contenus.
- Méthode active et expérientielle / Travaux pratiques
Des mises en situation sont proposées au cours de la formation.

Programme de la formation

Session 1 : Historique et contexte du service social du travail.

Apports conceptuels

- Travail et service social : éléments introductifs.
- Une histoire du service social associée à l'évolution du monde du travail.

Session 2: de nouveaux enjeux de prévention et de santé au travail.

Apports conceptuels

De la médecine du travail vers la santé au travail: une évolution récente mais en continue de la législation.

- Des textes fondateurs.
- Des origines lointaines et une particularité française.
- Une préoccupation internationale: la directive du 12 juin 1989.
- Une transposition française: de la loi du 31 décembre 1991 à la loi du 2 août 2021.

Une pluralité d'acteurs au service de missions renouvelées.

- Le système française de prévention des risques professionnels: une construction Historique qui fait sens.
- Les acteurs de l'entreprise: des actions en synergie.

La prévention en actions

- Une programmation de la prévention et de la santé au travail.
- Des interventions en pluricompetence.

Exercice pratique

- Tour de table sur *Quelle est votre définition de la santé au travail?*
- Echanger sur *Quels sont les acteurs de santé au travail de votre environnement professionnel?*
- Se positionner individuellement sur une grille au milieu des acteurs de santé au travail.
- Réfléchir individuellement puis collectivement sur le sens de son positionnement au regard de ses objectifs.

Session 3 : Quel service et pour quelle entreprise ? Quelles missions et pour quels publics ?

Apports conceptuels

Un contexte qui évolue, un nouveau paradigme.

- Service social du travail et fonction RH.

Une valeur ajoutée pour l'organisation et ses acteurs.

- Une position d'interface.
- Trois axes d'intervention.
- Des atouts spécifiques.
- Une riche boîte à outils qui évolue: l'analyse de l'organisation et de son environnement.
- La formalisation, le rendu compte: le contrat de prestation, le projet de service, le rapport d'activité.

Exercice pratique

- Quelle est pour vous le rôle du service social du travail?
Utilisation du photo langage.

Session 4 : Savoir communiquer et coopérer : un défi pour le service social du travail.

Apports conceptuels

Concilier transmission des informations et respect du cadre déontologique.

- Transmettre tout en respectant sa déontologie.
- Secret partagé entre service social du travail et service de prévention et de santé au travail?

Communiquer pour être visible et lisible.

Exercice pratique

Par groupe,

- Elaborer un support de communication sur vos rôles et missions / ou un bilan de votre activité à transmettre à un des acteurs de l'entreprise que vous choisissez : CSE, Direction, SPST...

En plénier,

- Présenter oralement ce support devant l'auditoire (jeu de rôle) que vous aurez préalablement déterminé.

Modalités de la formation

Durée et déroulement

Cette action de formation se déroule sur deux journées consécutives dans les locaux mis à disposition par le commanditaire, aux dates et horaires fixes d'un commun accord.

Accueil de participant en situation de handicap

Le commanditaire se doit d'informer LATITUDE en amont de la formation dans le cas d'adaptation de la formation à un personnel en situation de handicap, et ce afin que les mesures nécessaires soient prises par le formateur.

Evaluation

- Une auto-évaluation des acquis avant et après la formation est proposé aux participants.
- Des mises en situation tout au long de la formation et un jeu de rôle, permettent de valider l'imprégnation des concepts dans l'opérationnel.
- La Passation d'un questionnaire est réalisé auprès des participants en fin de formation pour procéder à une "évaluation à chaud".
- Une synthèse des évaluations est transmise au commanditaire dans les deux mois suivants la formation.
- Un questionnaire de satisfaction pour une "évaluation à froid" est transmis à distance au commanditaire.

A l'issue des deux journées de la formation est remis aux participants:

- Un dossier pédagogique sous forme dématérialisée.
- Une attestation de formation.

Qualité et compétences de la formatrice

Patricia SOUSA, Assistant de service social DE / Conseil en management et en organisation / MBA en management par le projet. La formatrice s'appuie sur une expérience affirmée d'assistant de service social du travail, en prévention et santé au travail, ainsi que de conseil / diagnostic auprès des organisations de travail.

L'ingénierie de la formation a été élaborée par Sylvaine GREMONT et Patricia SOUSA, adaptée pour tenir compte des spécificités professionnelles des participants et de l'environnement de la structure client.

Coûts pédagogiques

2900€ non assujettis à la TVA s'agissant de formation professionnelle pour les 2 journées (soient 1400€ de formation) pour un groupe de 4 à 12 participants.

Pour toute information complémentaire, nous contacter par mail contact@latitude4929n.com ou par téléphone auprès de la formatrice 06 62 88 23 63